



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : RENNES

Établissement : Université de Bretagne Occidentale

Demande : S3LI120000778

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Mathématiques appliquées et sciences sociales

Présentation de la mention

La mention de licence Mathématiques appliquées et sciences sociales (MASS) de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) comporte trois parcours : MASS (depuis 1998) ; Mathématiques financières qui est une troisième année (L3, depuis 1989) et Mathématiques renforcées et concours (PMRC, création hors vague en 2010). La première année de cette licence (L1) est mutualisée avec d'autres premières années des mentions de la licence du domaine Sciences, technologie, santé (STS) de l'UBO. Le parcours de L3 MASS Mathématiques financières constitue en fait la première année d'une formation en trois ans où il est suivi par le master Actuariat.

Cette mention de licence MASS accueille une trentaine d'étudiants en deuxième année (L2) et autant en troisième année (L3). Elle a pour objectif de former les étudiants en mathématiques et en économie pour leur permettre de poursuivre des études en masters Actuariat, Gestion dans des IAE (Instituts d'Administration des Entreprises) et dans les différents masters d'économie.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	73
Nombre d'inscrits en L2	30
Nombre d'inscrits en L3	31
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	SO
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	SO
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	SO
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet pédagogique est clairement défini : dans chaque parcours l'offre d'unités d'enseignement (UE) disciplinaires proposée doit permettre à l'étudiant d'acquérir de solides connaissances scientifiques dans les disciplines concernées. Toutefois, on peut regretter le peu d'UE consacrées à l'informatique. Les autres UE permettent



l'acquisition de compétences additionnelles et l'obtention de certifications (outils informatiques C2i, langue anglaise CLES) et favorisent l'élaboration d'un projet professionnel. Les étudiants de la mention de licence MASS ont un stage obligatoire doté de deux crédits européens (CE). Cela peut paraître insuffisant. En revanche, un stage en entreprise est obligatoire en fin du L3 dans le parcours Mathématiques Financières.

Les structures de suivi et d'encadrement, l'aide à la réussite des étudiants de la mention MASS sont celles mises en place dans l'UFR. Elles sont assez complètes et satisfaisantes : enseignant référent en L1 et pour les étudiants en difficulté en L2 ; tutorat d'accompagnement pédagogique assuré par un enseignant en L1 des disciplines scientifiques. Toutefois, il serait intéressant d'avoir plus d'informations quant aux modalités de mise en oeuvre de ce tutorat. C'est le président de jury qui assure, dans la suite du parcours, le suivi de l'étudiant.

Le dossier contient des informations concernant les poursuites d'études en master, y compris les taux de réussite dès lors que la poursuite s'est effectuée au sein de l'UBO. Comme pour les autres mentions de licence de l'UBO, c'est le SUAOP (Service Universitaire d'Accueil, d'Orientation, et d'Insertion Professionnelle) qui est chargé des données statistiques sur le devenir des étudiants. Il semble qu'il y ait des difficultés à obtenir des taux de réponse significatifs.

Le pilotage de la mention est calqué sur celui des autres mentions du domaine STS : équipe de formation, jurys semestriels, jury de diplôme. Les compositions et le rôle de chaque acteur sont précisés, mais il y a peu d'information concernant le fonctionnement. L'équipe pédagogique est pluridisciplinaire et son rôle bien précisé.

- Points forts :
 - Le dispositif d'aide à la réussite des étudiants est satisfaisant.
 - L'équipe pédagogique est pluridisciplinaire et son rôle est bien précisé.
 - L'offre d'UE dans chacun des parcours permet l'acquisition de compétences additionnelles et favorise l'élaboration du projet professionnel.

- Points faibles :
 - Bien qu'il existe un questionnaire d'évaluation des enseignements par les étudiants UE par UE, l'exploitation d'une éventuelle évaluation n'est pas formalisée.
 - Le nombre d'UE réservé à l'enseignement de l'informatique est faible.

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement)

L'établissement pourrait :

- Favoriser la mise en place d'une évaluation systématique UE par UE par les étudiants et prendre en compte les résultats dans la conduite de la formation.
- Organiser la rédaction des maquettes afin que le rédacteur prenne en compte la grille d'auto-évaluation.